

Comment nous contacter ?

FRANCE SERVICE

Horaires d'ouverture

23, avenue de la Libération

Du lundi au jeudi : 9h/12h – 13h30/17h30

39400 Hauts de Bienne

Le Mercredi : 9h/12h

Tel : 03.84.33.49.51

Le vendredi : 9h/12h – 13h30/16h00

Nos conseillères, à disposition sur Rendez-Vous :

Christine Gioanni : christine.gioanni@conseillere-numerique.fr

Stephanie Pensotti : stephanie.pensotti@conseillere-numerique.fr



CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

Et si je me formais auprès d'un conseiller numérique France Services ?



Trouver un conseiller numérique France Services

Pour trouver le conseiller numérique France Services le plus près de chez vous et en apprendre plus sur les services proposés, rendez-vous sur :

www.conseiller-numerique.gouv.fr



J'ai besoin d'aide pour mes démarches administratives

À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent pour réaliser vos démarches auprès de 9 opérateurs nationaux: les ministères de l'Intérieur et de la Justice, les services des impôts (DGFiP), Pôle Emploi, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie (CNAM), l'Assurance Vieillesse (CNAV), la Mutualité sociale agricole (MSA) et La Poste.

www.anct-carto.github.io/france_services

Financé par



Qu'est-ce qu'un conseiller numérique France Services

Un conseiller numérique France Services est un professionnel formé pour accompagner les Français et les Françaises dans leur volonté de devenir autonomes dans leurs usages du numérique au quotidien.

Par des suivis individuels et des ateliers collectifs, il veille à ce que chaque personne progresse, en fonction de ses besoins, dans le maniement des outils et usages numériques.

Financés par l'État, les 4 000 conseillers numériques France Services sont répartis dans tous les départements français, en métropole et en Outre-mer.



Pourquoi aller voir un conseiller numérique France Services

Je peux solliciter un conseiller numérique France Services pour plusieurs raisons:

- Si je suis en difficulté pour réaliser une démarche administrative et que je souhaite apprendre à la réaliser seul(e).
- Si je souhaite enrichir mes compétences numériques pour faciliter mon quotidien.
- Si je souhaite mieux connaître les enjeux liés à mes usages numériques.

Au cours d'ateliers individuels ou collectifs j'apprends à :



Retrouvez le détail des services des conseillers sur www.conseiller-numerique.gov.fr